

# OPÉRATEUR DE CENTRALES AGRIVOLTAÏQUES

« La production d'énergie renouvelable participe au développement et à la sécurité de notre agriculture française pour la transmettre à nos enfants. Elle sécurise les revenus de l'exploitation en modernisant l'outil de production. »

Clément MABIRE : Agriculteur et Directeur de Nouvergies



## AGRIVOLTAÏSME

### Agriculture & Energie: Partageons un avenir commun

Nos équipes travaillent avec les exploitants pour créer ou développer leurs activités d'élevages : ovins, caprins, porcins, volailles, petits gibiers, petits cervidés, petits bovins, allaitants élevés dans les prairies équipées de panneaux solaires.

Nous élaborons ensemble votre projet technique et économique pour qu'il soit compatible avec votre temps de travail.

Nous participons au financement des équipements et des infrastructures aux normes.

Nous travaillons avec les chambres d'agriculture pour garantir la viabilité de ce projet commun dans un cadre de confiance.

## NOTRE RAISON D' ÊTRE

Nouvergies est une société française créée en 1999 et engagée dans le développement, la construction et l'exploitation de centrales solaires au sol chez les agriculteurs.

Nous sommes conscients des enjeux agricoles de notre temps. Le monde de l'élevage est en perte de vitesse : manque d'attractivité pour les jeunes, revenus qui diminuent, conditions de travail, coût des investissements, contraintes sanitaires croissantes.

Pas fatalistes mais réalistes, nous nous sommes engagés à accompagner les filières d'élevage, à favoriser l'installation des jeunes, à entretenir nos paysages et à maintenir la vie dans nos campagnes.

L'agrivoltaïsme est une opportunité pour accompagner le monde agricole de demain.



## AVANTAGES DE L'AGRIVOLTAÏSME



Protection des animaux et des prairies contre les fortes chaleurs



Economie en eau, maintien de la ressource fourragère



Protection de l'élevage contre les intrusions et les prédateurs



Protection des animaux contre les intempéries



## LES ETAPES CLES D'UN PROJET



Pré-faisabilité



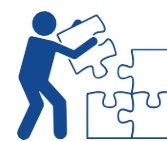
Développement



Instruction



Raccordement  
Financement



Construction  
Exploitation



## PARTAGER LA VALEUR ECONOMIQUE DES PROJETS : UNE OBLIGATION LEGALE

Nouvergies finance :

- Les frais d'études (techniques, économiques et environnementales) du projet agricole.
- Les frais de préparation du dossier de permis de construire : étude technique et environnementale, plans, géomètre, frais administratifs.
- Les frais de notaire qui établit l'acte autorisant l'installation des panneaux solaires pour sécuriser et répartir dans la durée les loyers du propriétaire et de l'exploitant.
- Les investissements de la centrale solaire photovoltaïque et participe aux investissements nécessaires pour la mise en place du projet agricole : matériel pour la production fourragère, matériel de traite, bâtiments, forages, adduction d'eau, cheptel, programmes de mise aux normes.
- Les loyers versés au propriétaire des parcelles et à l'exploitant pendant toute la durée d'exploitation de la centrale solaire.
- Le démantèlement de toute l'installation solaire en fin de vie.



Vous n'êtes pas éleveur mais vous connaissez un éleveur susceptible d'agrandir son cheptel en valorisant vos terres (labours ou prairies permanentes) ? Bâtissons à 3 un projet gagnant-gagnant.

Vous cultivez des terres labourables dans une région soumise à des pressions environnementales en raison du ruissellement, à des restrictions sur vos intrants ? Sécurisons l'avenir de votre exploitation.

## POURQUOI CHOISIR NOUVERGIES ?

Nous connaissons aussi bien le monde agricole que celui de l'énergie



Société familiale  
française



6 agences de  
proximité

Champagnole, Lille, Lyon,  
Montpellier, Nantes, Paris



Projet sur le  
long terme



**Votre interlocuteur**  
Christelle Madeleine  
Directrice département solaire

[christelle.madeleine@nouvergies.com](mailto:christelle.madeleine@nouvergies.com)  
07 89 49 29 84

**Votre agence régionale**  
41 cours de la Liberté  
69003 LYON

[www.nouvergies.com](http://www.nouvergies.com)

**NOUVERGIES**  
énergies  
renouvelables

Ne pas jeter sur la voie publique